Centraliens Achats. Atelier Achats du mardi 28 janvier 2014. Point 32. 32 rue de Lubeck. Paris.

*Indicateurs de performance de la fonction Achats*

Le mardi 28 janvier 2014, les participants de cet Atelier Achats ont échangé à partir de leurs expériences personnelles sur les indicateurs de performance Achats (imposés, souhaités, dangereux parfois !) et tenté d’identifier les plus pertinents pour mesurer le déploiement des Politiques Achats.

Nous tentons de vous faire partager ci-dessous les points essentiels qui ressortent de ces échanges.

**Caractéristiques d’un Indicateur de Performance de la fonction Achats**

**Les Caractéristiques « OUI »**

- Permet de mesurer le **Risque Fournisseur**.

- Il est partagé-compris-accepté-validé **par les tiers** :

Les autres départements : leur collaboration contribue à l’atteinte des objectifs réciproques

Le management

Les fournisseurs

La direction financière ou le contrôle de gestion (validation des économies)

- En lien avec la recherche de **Performance de l’Entreprise**

- Les obligations issues de l’ « **Orientation Client** » sont déclinées dans la politique Achats et très concrètement dans les contrats d’Achats

- Chaque axe de la **politique Achats** est en lien avec la politique de l’Entreprise, y compris RSE (enjeux légaux, d’image, ..)

- Permet de **visualiser l’impact et donc de valoriser la fonction Achats** (ses activités, son efficacité)

- Permet de **piloter l’amélioration** de la contribution des Achats aux tiers par la mise en place de plans d’actions ciblés.

- **Vivant** car remis à jour régulièrement en fonction des menaces et opportunités du moment.

**Les Caractéristiques « NON »**

- Ne permettent **pas de prendre des décisions** ou de faire des choix.

- **Sans lien** visible ou démontré avec les actions et activités des acteurs du processus Achats

- Pouvant inciter à des actions contraires aux **intérêts globaux** de l’Entreprise.

- **Susceptible d’être mal utilisé** et de masquer la réalité.

Il doit être suffisamment simple dans sa formulation pour limiter les risques d’interprétation erronée dans le calcul (manipulation ou mécompréhension involontaire) et dans l’analyse des résultats.